

Image not found or type unknown



Exhumation de ma maman

Par **Christ71**, le **16/06/2022** à **23:48**

Bonjour,
Mon papa souhaiterait exhumer ma maman qui est en caverne, pour la mettre dans un caveau ou il reposerait avec par la suite car il ne souhaite pas être incinéré. La mairie lui refuse l'exhumation car ils veulent l'autorisation de moi même et de mon frère. La mairie a-t-elle le droit d'une telle demande, mon papa étant la personne la plus proche ? Mon papa est le titulaire de la caverne.
Je vous remercie par avance de votre réponse.

Par **Lag0**, le **17/06/2022** à **08:19**

Bonjour,
Oui, c'est normal. Votre père doit présenter, avec sa demande d'exhumation, l'attestation d'approbation des autres membres (consentement des ayants-droit).